



# Chartrain

vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse



Journal d'informations municipales - Octobre-Novembre 2018



**Au centre devant : Jean-Baptiste Gautier, cultivateur à Chartres de Bretagne à La Fosse Lory mais aussi soldat au 154 R.I. Ce jeune Chartrain est mort à Verdun le 26 août 1917, il n'avait pas 21 ans.**

## sommaire

### vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 24 sept.
- (P3) Faire la fête, bricoler...

### en ville

- (P4) Faites un geste pour la planète
- (P5) Vaccination contre la grippe
- (P5) Appel aux bénévoles
- (P7) Retour de festival

### 1918-2018

- (P6-7) Hommage à nos soldats

### côté asso

- (P8-9) Forum des associations et Mérite associatif

### culture

- (P10) Océane vous accorde
- (P11) Soom T

### enfance-jeunesse

- (P12) C'était la rentrée
- (P12) Voyages

### À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

## Centenaire de l'Armistice de 1918

## Hommage à nos soldats

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé à 5 h. La nouvelle se répand à partir de 10 h. La foule en liesse envahit les rues. Dans toutes les communes de France, les cloches sonnent à la volée à 11 h, comme pour répondre, en écho inversé, au tocsin qui avait annoncé la mobilisation du 1<sup>er</sup> août 1914. Afin de célébrer le centenaire de la fin de la Première Guerre le **dimanche 11 novembre 2018 à 11h**, les édifices à cloches à travers le pays, sonneront pendant 11 minutes ; tous les Chartrains sont invités à se rassembler pour la cérémonie en hommage aux soldats morts pour la France de tous conflits. Avec des fleurs, de la musique, des poèmes et des lectures, la cérémonie revêt un caractère particulier en cette année du centenaire... Venez y participer.

Apportez un mouchoir blanc pour l'agiter à 11h en signe de Paix.

*L'histoire de soldats chartrains et l'invitation à l'inauguration du nouveau Monument aux Morts à retrouver pages 6 & 7.*

# conseil municipal

24 septembre 2018



■ Des jardins familiaux  
"Zéro-phytos".

## ■ Administration Générale

### . Plan Climat Air Energie Territorial

Rennes Métropole a arrêté, par délibération du 05/04/18, son projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Ce document porte une double ambition : présenter une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 afin de définir un cadre d'objectif qui guide l'action du territoire, associer des acteurs locaux afin de faire du PCAET un véritable projet de territoire. Le Conseil municipal donne un avis favorable au projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial.

### . Règlement intérieur des jardins familiaux

Afin d'inclure une clause concernant l'interdiction de l'usage des produits chimiques dans l'enceinte des jardins familiaux, le Conseil décide de modifier l'article 2 du règlement intérieur.

### . Pacte "Finance Climat 2020"

Le Conseil municipal s'engage avec le collectif Climat 2020 pour un Pacte finance-climat européen. Avec tous les signataires de cet appel, il demande aux chefs d'Etat et de Gouvernement européens d'assurer pour les 30 prochaines années les besoins de financement à la hauteur des enjeux destinés à conduire la transition écologique et solidaire en Europe et à renforcer les partenariats avec les pays de l'hémisphère Sud. Avec tous les signataires, le souhait est que la responsabilité financière et monétaire de la Banque Centrale

Européenne soit mise au service de la lutte contre le dérèglement climatique (voir p. 4).

### . Dérogation au repos dominical

M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine sollicite la commune pour qu'un avis soit émis par le Conseil municipal sur la demande de dérogation au repos dominical. Un avis favorable a été donné pour les sociétés : Bertrandt, Cegelec Portes de Bretagne, Gefco Contract Logistic Ouest, Ti Group Automotive Systems.

### . Rapports d'activités

Les rapports suivants ont été présentés au Conseil municipal :

- rapport d'activités 2017 du Syndicat Intercommunal de la Piscine de La Conterie
- rapport d'activités 2017 du Syndicat Intercommunal pour la Restauration
- rapport annuel 2017 sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable (RPQS) préalablement accepté par les élus de la Collectivité Eau du Bassin Rennais lors du comité du 19 juin.

## ■ Enfance - Jeunesse

### . Règlements des services restauration et périscolaires

Les règlements des temps périscolaires et de restauration pour les écoles publiques de Brocéliande et de l'Auditoire ainsi que le règlement du temps de restauration pour les élèves de l'école Sainte-Marie ont été validés par le Conseil. Ils prennent en compte les nouveaux rythmes scolaires (effectifs

## Les principales décisions

## état-civil

### mariages

#### ■ 1er septembre

Angélique Sonia Ben Rabah et Ludovic Gravelle  
31, chemin de la Garenne de Pan

#### ■ 8 septembre

Marie Petit et Adrien Miclard  
3, rue Georges Guynemer

#### ■ 8 septembre

Camille Godefroy et Valentin Hocdee  
15, rue Louis Pasteur

#### ■ 8 septembre

Tiffany Jolis et Thomas Vallée  
2, rue de Craiova

#### ■ 22 septembre

Salih Rahmi et Mohamed Fouad Dayeh  
4, square Théodore Botrel

### Naissances

#### ■ 21 août

Lola Nabias  
5 bis impasse J.S. Bach

#### ■ 16 septembre

Ambre Sitbon  
4, rue René Desfontaines

#### ■ 22 septembre

Ema Petit  
65 avenue du Général de Gaulle.

## agenda

#### ■ Lundi 5 novembre à 18h30

Conseil Municipal  
Salle du Conseil Municipal

#### ■ Samedi 10 novembre à 18h30

Inauguration du Monument aux Morts (p. 6-7)

#### ■ Dimanche 11 novembre

Commémoration de l'Armistice (p. 6-7)

Octobre - Novembre 2018 - N°18.7

## Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00  
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin  
■ Adjoint à la Communication : Alain Miclard  
■ Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
■ Maquette : Fabienne Fajjour ■ Dépot légal : à  
partition ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé  
www.hautsdebretagne.com



Le prochain numéro du Chartrain sera  
distribué à compter du 3 décembre 2018



# Faire la fête, bricoler... d'accord mais... sans déranger ses voisins

De la musique qui s'entend jusqu'au bout de la rue, un chien qui aboie, une fête entre amis qui n'en finit pas, l'utilisation d'appareils sonores (tondeuses, perceuses, nettoyeurs...), sont autant de nuisances qui empoisonnent le quotidien et peuvent créer des conflits.



**A**fin que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source d'opposition, il est nécessaire de faire preuve de courtoisie et de respecter la législation (pas de bruit intense les dimanches et jours fériés et du lundi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 8h).

Par ailleurs, tout auteur de bruit peut être sanctionné dès lors que ce bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité, et ceci de nuit comme de jour.

En ce qui concerne l'infraction pour tapage nocturne,

## VOISINAGE... "MOINS ON FAIT DE BRUIT... MIEUX ON S'ENTEND"

elle est définie par tous les bruits qui troublent la tranquillité, que ce soit sur la voie publique ou dans un lieu privé : "L'auteur peut avoir conscience de la gêne causée sans avoir forcément une intention de nuire à autrui. Le tapage nocturne est défini par l'article R623-2 du Code Pénal et par l'article R1334-30 du Code de la Santé Publique", précise Xavier Cordonnier, conseiller délégué à la sécurité.

Les auteurs de "tapage nocturne" s'exposent donc à une amende de 3<sup>e</sup> classe de 45€ à 180€ (en fonction du délai de paiement) : "Des peines complémentaires peuvent également être appliquées telles que la saisie du matériel ayant servi à commettre l'infraction ou encore le paiement de dommages-intérêts à la victime", complète l'élu. Avant d'en arriver là, il s'agit ni plus ni moins de respecter quelques règles de bon sens et de bonne conduite qui permettent à chacun de vivre harmonieusement en société.



■ De gauche à droite  
Anne-Lise Cadot, Vanessa  
Paviot et Brigitte Rault.

Depuis le 25 septembre, à l'accueil physique et téléphonique de la Mairie, vous pouvez être renseigné sur les sujets d'état-civil et les questions liées aux affaires communales, par Brigitte Rault, Anne-Lise Cadot ou plus ponctuellement par Vanessa Paviot.

## Édito

**L**e 13 septembre dernier, le Président de la République a présenté son plan pour "éradiquer la pauvreté". Sur la forme, ce fut un discours incontestablement de qualité. Il venait modérer un propos rapporté dans un enregistrement vidéo où le Président faisait état des aides sociales et "des pauvres qui coûtent un pognon de dingue !". À propos des nouvelles mesures qui représentent tout de même huit milliards d'euros, les spécialistes de la question des aides sociales s'accordent pour relever que les nouveaux abondements ne représentent que la moitié des annonces, c'est-à-dire 4 milliards. Les 4 autres milliards d'euros seraient déjà accordés. Là où le sujet mérite d'être approfondi, c'est de savoir ce que l'État apporte réellement, alors que les collectivités, dont principalement les départements sont les financeurs incontournables de l'action sociale et de l'insertion. Dans le propos présidentiel, la politique de la famille et plus particulièrement de l'enfance a également pris une place prépondérante. À cet effet, on

retrouve la participation essentielle des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et des communes.

Mais avant de revenir sur l'action communale, il est encore utile d'apporter des précisions sur les chiffres. Fin 2015, 7 millions de personnes, c'est-à-dire 11 % de la population nationale percevaient des minimas sociaux. 1<sup>ère</sup> allocation en termes financiers, le RSA (1) concerne 2,5 millions de Français. Quant à l'allocation pour les adultes handicapés (AAH), elle est versée à un million de personnes.

En 2015, le montant des minima sociaux totalisait 25,4 milliards d'euros, c'est-à-dire 3,6 % de l'ensemble des prestations sociales (2), soit 1,2 % du PIB (2 100 milliards). Présenté autrement, ce sont 300 € / mois attribués par bénéficiaire.

En 2017, 29 milliards d'euros ont été financés par les départements pour l'action sociale (3) dont 10 pour le RSA et 23 pour les personnes handicapées, les personnes âgées dépendantes

et l'enfance en précarité familiale et sociale (à proportion quasi équivalente). Qui va donc payer les 4 nouveaux milliards d'euros annoncés ?

Alors que la baisse cumulée des dotations de l'État aux collectivités (communes, départements et régions) représentait sur la période 2014-2017 plus de 30 milliards d'euros, il est évident que les annonces présidentielles peuvent de nouveau impacter les budgets locaux, dont ceux des communes. Il est donc urgent de faire preuve de la plus grande vigilance pour l'avenir.

Enfin, il reste étonnant d'entendre ces annonces qui donnent l'impression récurrente que seul l'État agit ! Depuis des années, nous sommes engagés sur toutes ces questions de la lutte contre la pauvreté et la précarité. À notre modeste échelon, l'action municipale est la suivante :

- Aides aux repas et activités des enfants : 108 000 € ; tarif de base des repas pour les écoliers : 4,72 € ; tarifs aidés selon le Quotient Familial : de 1,89 à 4,49 €.

## Eradiquer la pauvreté

- Aides à l'accueil de la petite enfance (avant l'école) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales : 150 000 €.

- Aides exceptionnelles aux organismes de solidarité qui agissent dans la Commune : 9 300 €.

- Aide au Point Accueil Emploi : 18 000 €.

Ce ne sont là qu'une part des contributions au fonctionnement d'associations ou à des soutiens directs aux personnes.

Philippe BONNIN, Maire, Conseiller départemental

1. RSA : Revenu de Solidarité Active.

2. Les allocations familiales : 5 millions de bénéficiaires en 2015 ; l'allocation de rentrée scolaire : 3,1 millions de bénéficiaires ;

l'aide personnalisée au logement (APL) : 2,8 millions de bénéficiaires ; la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) : 2,2 millions de bénéficiaires ; l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) : 1,3 millions de bénéficiaires.

Source : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

3. Observatoire national de l'action sociale (ODAS)

## Expression de la Majorité

### L'urgence écologique et climatique est aussi un sujet communal

Depuis les années 90, notre commune s'est engagée concrètement dans la transition écologique (recyclage avec la déchèterie communale, compostage, énergies renouvelables, économies d'énergie, puits de carbone au moyen des programmes de plantation, choix du "zéro-pesticide", restauration de zones humides,...). Le festival *J'agis pour ma planète* s'inscrit dans cette démarche de mobilisation collective.

En 2018, notre action a été saluée suite à l'obtention du prix national de la diversité végétale, attribué par le groupement des professionnels du végétal Val'Hor et le CNVVF (1). Le 24 septembre, le Conseil municipal a apporté son soutien au "Pacte Finance Climat" initié par le climatologue de renom Jean Jouzel et l'agro-économiste Pierre Larroutuor.

Le réchauffement climatique amplifiera la gravité des phénomènes de canicules, de désertifications, d'inondations ou d'ouragans. Ils entraîneront des crises de productions agricoles et des situations économiques aux conséquences politiques incalculables. Dans l'hémisphère Sud, les famines et déplacements de populations vont s'amplifier. À terme, l'Europe sera concernée. Dans un tel contexte, nous sommes appelés à réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre.

L'industrialisation des modes de production du 20<sup>e</sup> siècle qui précéda la mondialisation des échanges de ressources et de biens a bouleversé nos économies dont celle des énergies fossiles. Aujourd'hui, l'Europe doit entreprendre une véritable révolution industrielle (surtout pas au moyen des délocalisations !) en prenant en compte les limites physiques et biologiques de la planète, c'est-à-dire la "*vulnérabilité environnementale*". Nous devons démontrer qu'il est possible de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre, tout en créant de la richesse et des emplois. Forts de tels objectifs, il s'impose de mobiliser nos connaissances technologiques, tant à l'échelle locale qu'internationale. Il nous faut soutenir toutes les réponses claires, constructives et hors de toutes les ambiguïtés trop souvent constatées (le "*green Washing*" ou l'écologie de façade).

Au travers de ces différents projets et initiatives, nous avons décidé de renforcer notre implication dans la lutte contre le dérèglement climatique. C'est aussi un enjeu majeur d'insertion et de cohésion sociale dans un monde fragilisé par les inégalités toujours plus criantes et les ravages écologiques au prétexte de la sacrosainte rentabilité financière.

1. CNVVF : Conseil National des Villes et Villages Fleuris. VAL'OR réunit les professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

*La majorité municipale*

## Expression de l'Opposition

Les Français remplacent en moyenne leur téléphone portable tous les trois ans. Lorsque nous le changeons, nous sommes 41% à garder notre ancien à

la maison. Seuls, 9 % déclarent l'avoir trié ou recyclé et 22% l'ont donné à un proche. Pourtant, des solutions existent !

Votre ancien téléphone portable est recyclable à 85% ! C'est une mine de matières premières qui proviennent de ressources non renouvelables comme le pétrole, le nickel, le zinc, le cuivre. On y trouve également d'infimes quantités de platine, d'or ou d'argent qui peuvent être récupérées. Recycler un mobile qui ne fonctionne plus, c'est éviter de gaspiller des matières

premières de grande valeur et donc préserver les ressources naturelles de la planète.

Un mobile qui ne marche plus, une batterie hors d'usage, des accessoires qui ne sont plus compatibles avec un nouveau mobile... Rapportez-les à votre opérateur ou dans un point collecte spécifique car, un mobile inutilisé peut encore servir à quelqu'un qui en a besoin. Les mobiles collectés qui ne sont plus en état de fonctionnement sont transmis aux organismes issus de l'économie sociale et solidaire : ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) ou des entreprises d'insertion comme les Ateliers du Bocage (Réseau

solidaire d'Emmaüs France). Ils sont ensuite réparés et reconditionnés ; les données personnelles sont effacées, les batteries changées... Les mobiles sont ensuite revendus sur le marché de l'occasion en France ou dans les pays où la téléphonie mobile peut être un accélérateur de développement, ou donnés à des associations caritatives.

Plus d'infos... Mce Maison de la consommation et de l'environnement - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)



# APPEL AUX BÉNÉVOLES

## S'investir pour les autres...

Alors que le rendez-vous annuel de la grande collecte alimentaire approche, l'épicerie sociale, pilotée par le Centre Communal d'Action Sociale, a besoin de bénévoles pour faire fonctionner cette structure solidaire et proposer chaque semaine des produits de première nécessité à prix réduits aux personnes et familles en situation financière difficile.

C'est dans une ambiance toujours conviviale que les bénévoles de l'épicerie sociale se retrouvent chaque mardi à l'espace de la Marionnaise : "J'avais envie de donner un peu de mon temps pour les autres, sans préjugé, sans jugement. Un ami m'a parlé de l'épicerie sociale et je me suis engagé", souligne Henri, bénévole. Grâce aux dons et à la mobilisation de ces volontaires, près d'une trentaine de foyers chartrains bénéficie d'un complément de nourriture.

Le matin entre 9h et 12h30, les bénévoles préparent la distribution de l'après-midi. Mise en rayon, tri, installation de l'étal des fruits et légumes sont autant de tâches réalisées dans la bonne humeur par l'équipe. "Le Centre Communal d'Action Sociale qui gère l'Épicerie Sociale, a engagé des partenariats avec Carrefour Market et la boulangerie "Les délices d'Erwann". Ainsi, le mardi matin, des chauffeurs bénévoles (permis B) vont chercher les dons au supermarché chartrain et auprès de M. et Mme Collard qui fournissent 6 à 7 kg de pain frais" explique Isabelle Lautram, responsable du C.C.A.S. et coordinatrice de l'Épicerie Sociale. Les autres denrées distribuées proviennent de la grande

collecte annuelle de novembre ; le complément de frais et de sec est fourni par la banque alimentaire de Rennes. L'après-midi entre 13h30 et 16h15 c'est le temps de la distribution : les volontaires accueillent les bénéficiaires, assurent la pesée des aliments pour le suivi des stocks ainsi que la caisse : "C'est un plaisir de venir toutes les semaines, ça me permet de sortir de chez moi. J'aime le contact et les rencontres, je me sens utile", remarque Michelle, investie depuis de nombreuses années.



Les bénévoles font "vivre" l'épicerie sociale... Venez les rejoindre.

L'Épicerie sociale recherche des bénévoles, comme Michelle ou Henri, le mardi afin de poursuivre au mieux son action : "Ils sont précieux pour répondre aux demandes et aux attentes. Merci à tous ceux qui souhaitent les rejoindre

pour assurer l'accueil tout au long de l'année dans ce lieu, carrefour d'échanges, de dialogue et de lien social", conclut Marie-Noëlle Delanoë, conseillère déléguée à la solidarité.

## La grande collecte !

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2018, la collecte nationale des banques alimentaires est un rendez-vous solidaire durant lequel quelques 129 000 bénévoles récupèrent des denrées dans plus de 9 000 points de collecte à travers toute la France. A Chartres de Bretagne, l'épicerie sociale qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale s'associe à cette manifestation de solidarité. Ces journées permettent chaque année d'alimenter les stocks dans les rayons de l'épicerie sociale



chartraine. Cette année, les produits les plus sollicités sont : des conserves de poissons, petits modèles de conserves de légumes, riz, semoule de couscous, confiture, compote, sucre, farine, huile ; ainsi que des produits d'entretien (liquide vaisselle, produits ménagers...) et d'hygiène (papier toilette, dentifrice, gel douche, shampoing...).

Chaque année, une cinquantaine de bénévoles se mobilise. Ils assurent des permanences aux entrées des supermarchés Carrefour Market et Netto ainsi qu'à l'épicerie sociale pour la pesée et la mise en réserve. N'hésitez pas à rejoindre les rangs des bénévoles.

Contactez le Centre Communal d'Action sociale au 02 99 77 63 53.

## Vaccination contre la grippe

Journée de vaccination le mardi 6 novembre de 9h à 18h dans les locaux de Assia - Réseau UNA, à l'Espace Brocéliande sans rendez-vous.

+ d'infos au 02 99 77 12 77 et sur [www.assia-una.fr](http://www.assia-una.fr)



Le 22 septembre, la Fête des Jumelages a mis à l'honneur les invités roumains de notre ville jumelée de Calarasi-Sarata. Musique, danses, chants et vide-grenier ont rythmé la journée.





# centenaire DU 11 NOVEMBRE 1918

## De Pierre à Henri...

Les noms et prénoms de 9 Chartrains, morts pour la France, dont on avait perdu la trace, rejoindront les 45 autres noms gravés au monument aux morts après sa rénovation. Pour les retrouver, les mettre en lumière, l'association Mémoire du Pays Chartrain a réalisé un important travail de recherche.

**F**euiller dans les archives des communes, des paroisses, recouper des informations, analyser des documents militaires, rencontrer des descendants, Raymond Fillaut et Jean Piedvache, deux Chartrains passionnés d'Histoire et membres de l'association, travaillent depuis plusieurs années sur le parcours de nos soldats "morts pour la France". Grâce à leur opiniâtreté, les noms et prénoms de 9 "nouveaux" Chartrains morts pour la France et inscrits sur aucun monument aux morts de l'hexagone, vont rejoindre le nouvel édifice de Chartres de Bretagne : *"Lors de la construction du monument en 1921, de grands blessés étaient encore dans des hôpitaux, des cas de disparus attendaient des jugements des tribunaux spécialisés, certaines familles avaient déménagé, des jeunes avaient quitté la commune avant la mobilisation ou leurs parents étaient décédés. Certains noms ont été oubliés en raison de cette confusion administrative et nos aïeuls n'avaient pas les moyens de communication et de recherches actuels"*, soulignent les deux détectives de l'Histoire. Les 54 soldats sont nés ou ont vécu à Chartres, ils ont combattu sur le front, sont morts dans les tranchées, à l'hôpital ou des suites de leurs blessures...

Ils ont tous une histoire. Zoom sur celles de Pierre Eveillard et d'Henri Renault, enfants du Pays.



■ Bray-Dunes, dans le Nord, l'avion abattu d'Henri Renault, mort pour la France et "oublié" des Monuments aux Morts.

## Henri Renault, le pilote

Henri Renault naît dans le bourg de Chartres de Bretagne en 1889. Orphelin de père puis de mère à l'âge de 9 ans, il devient pâtissier cuisinier dans l'Essonne perdant toute attaché brétilienne. A 20 ans, Henri s'engage dans l'armée pour trois ans au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs Alpins. Entre 1910 et 1917, sa courte carrière militaire est marquée par la bravoure et l'engagement dans différents corps. Il est nommé Caporal moniteur d'escrime à l'école polytechnique, en 1913, puis affecté au 4<sup>e</sup> régiment de marche de Zouaves lors de la mobilisation générale du 2 août 1914. Blessé au combat à plusieurs reprises, il fut également cité à deux occasions à l'ordre des Armées. Ce qui lui valut l'attribution de la médaille militaire.

En 1917, il passe de l'infanterie à l'aéronautique militaire (l'armée de l'air n'existe pas encore) en tant que pilote. Le 8 mai 1918, son SPAD VII, chasseur monoplace, s'écrase sur le territoire de la commune de Bray-Dunes

(59) entre Dunkerque et La Panne (Belgique). L'appareil est abattu accidentellement par un pilote allié australien pendant le combat, ce qui n'enlève absolument rien à son héroïsme ni à ses qualités de combattant. Henri est à nouveau cité à l'ordre des armées, à titre posthume : *"Adjudant provenant de l'infanterie où il a toujours fait preuve des plus belles qualités de courage et de dévouement. Comme pilote, il a rendu les plus précieux services au cours des récentes opérations. Il a trouvé une mort glorieuse au cours d'une patrouille de combat."* Il est le seul Français à reposer au cimetière britannique de La Kreule (Pas de Calais). Ce valeureux soldat, mort pour la France, orphelin et célibataire a pourtant été oublié. Henri Renault fait maintenant partie des 66 noms inscrits au monument chartrain, sa terre de naissance.

## Une famille dans la tourmente de la guerre

La pauvre Anne-Marie Audran, besogneuse servante et épouse de Jean-Louis Eveillard modeste mineur aux Fours à Chaux de Pont Péan, a eu l'immense douleur de perdre 3 de ses 6 fils : Pierre, Joseph et Charles. Les 2 derniers sont inscrits sur le monument dès son inauguration en 1921, car ils correspondent aux conditions exigées : être natif de la commune ou y résider lors de la mobilisation. Ce n'est pas le cas de Pierre (4<sup>e</sup> des 13

enfants du couple) né en 1882 à Laillé, qui après un bref passage à Chartres s'installe à Chantepie puis à Rennes. En 1908, à Châtillon sur Seiche, Pierre épouse Hortense Davy, mère de ses 2 enfants, Marie et Charles.

Pierre Eveillard meurt à 33 ans des suites de blessures. La transcription de décès est envoyée le 23 novembre 1917 à la Mairie de Rennes, où elle n'a

malheureusement pas été prise en compte ; c'est pourquoi l'ainé des frères Eveillard, ne figure sur aucun monument de l'hexagone. Ce manquement sera rectifié et Pierre sera inscrit aux côtés de ses 2 frères sur cette nouvelle stèle.

Mais l'histoire Eveillard ne s'arrête pas là !



# inauguration

## Monument aux Morts

Sur le parvis du 11 novembre, se dresse le Monument aux morts érigé en 1921 et rénové en 1964 : les noms gravés sont des Chartrains "Héros morts pour la Patrie", de la Grande guerre à celle d'Algérie. Cet édifice, qui présentait un état de dégradation important, a été totalement rénové. Un travail collégial (Mairie, UNC, FNACA, Des Mots pour le Dire, Mémoire du Pays Chartrain) a été engagé pour envisager ces travaux. Le Monument aux morts sera dévoilé à l'occasion d'une cérémonie. Vous découvrirez les secrets de ces stèles du souvenir et participerez à un évènement qui entrera dans l'histoire de notre ville.

### rendez-vous

samedi 10 novembre  
à partir de 18h30.

Un autre enquêteur amateur local, Rémi Rouxel découvre en consultant l'état civil, l'existence de Julie, Alexandrine Eveillard, dite Sandrine, sœur de Pierre, Joseph et Charles et mère d'un enfant naturel enregistré sous le nom de Pierre Eveillard.

Les bulletins paroissiaux dévoilent qu'un certain Dumas va épouser Sandrine et reconnaître l'enfant né en 1905. Pierre Eveillard devient Pierre Dumas. Trop jeune pour combattre en 14/18, il participera à la guerre du Rif au Maroc (1925) avant d'être envoyé en renfort au Moyen-Orient. De 1919 à 1938, la Société des Nations a confié à la France une mission de protectorat du Liban et de la Syrie. C'est lors de l'embuscade de Nedhoa au Liban que Pierre Dumas trouva la mort en 1926. Alors que sur l'actuel monument chartrain, il est répertorié avec les victimes de 39/45, le nouvel édifice comportera une localisation opérationnelle nouvelle dénommée Levant.

Pour en savoir plus... Consultez :  
<http://www.memorialgenweb.org>

# CHARTRES DE BRETAGNE

## se mobilise mobilise aujourd'hui pour demain



Les 28 et 29 septembre, spectacles, projections, conférences et une quarantaine d'ateliers étaient proposés pour le 1<sup>er</sup> festival consacré au développement durable "J'agis pour ma planète" porté par la Ville.



■ Vendredi 28, 1 500 scolaires et collégiens ont participé au Festival. ■ Symbole du Festival, un chêne a été planté par Philippe Bonnin, Valérie Faucheu du syndicat Eau du Bassin Rennais et de Inès et Sami ; en présence de Philippe Bodard, créateur de l'association "J'agis pour ma planète", de Jean-Louis Tourenne, sénateur et de Sandrine Rol, conseillère départementale.



■ Pierre Anfray, scientifique en agro-écologie, Philippe Bonnin et Fred Courant, journaliste et animateur.



■ Omar Sékou, maître sculpteur du Niger. Sa "chouette" oeuvre trouvera prochainement sa place dans la Ville.



# FORUM DES ASSOCIATIONS ET MÉRITE ASSOCIATIF

Le 22<sup>e</sup> Forum des associations a réuni plus de 80 exposants, à la Halle de La Conterie le 8 septembre dernier. En fin de journée, la cérémonie du Mérite associatif a salué le parcours de trois Chartrains engagés dans la vie locale et partageant des valeurs de solidarité.

## JACQUES... pongiste engagé

C'est à l'adolescence que Jacques Soulard adopte la "p'tite" balle blanche : "Je n'ai jamais cessé de pratiquer le tennis de table et j'ai participé à de nombreuses compétitions jusqu'au niveau national, notamment au club des Cheminots rennais. J'ai fait aussi un peu de football et du tennis". Lors de son installation à Chartres de Bretagne fin 1980, c'est tout naturellement que ce sportif intègre l'année suivante, le club de tennis de table de l'Espérance qui existe depuis 1964.

Rapidement, Jacques s'engage et devient président du club en 1986 : "Je ne pensais pas rester si longtemps, je suis persuadé qu'un bureau doit se renouveler". Pourtant, faute de candi-

dat pour lui succéder, Jacques continue de s'investir par passion de la discipline et esprit compétiteur jusqu'en 2018.

Lors de la dernière assemblée générale, pour des raisons personnelles, Jacques annonce qu'il arrête le tennis de table ; il quitte également la présidence et laisse les rênes à Laurent Guilbaud : "Durant ces 37 années passées dans la section comme joueur dont 32 comme président, je ne garderai que de très bons souvenirs. L'effectif n'aura cessé de varier pendant toute cette période atteignant son apogée entre les années 2001 et 2005 avec plus de 110 adhérents dont une soixantaine de jeunes et avec une équipe fanion évoluant en Régionale 1".

Jacques Soulard regrette cependant la baisse progressive de l'effectif, notamment de jeunes pour arriver au plus bas cette saison 2017/2018 avec seulement 18 adultes inscrits : 13 compétiteurs et 5 loisirs : "Mais malgré cet effectif réduit et vieillissant, les résultats de nos deux équipes engagées dans le championnat départemental ont été très bons". Au-delà des résultats, Jacques souligne la franche camaraderie qui règne au sein du club : "Le tennis de table a été pour moi source d'épanouissement grâce à la convivialité dans la bande de copains". Pour cet engagement dans le sport chartrain de plus de 30 années, le mérite associatif 2018 lui a été remis.



## PHILIPPE... Chacun ses victoires !



Dans la famille Simon, la compétition sportive est transmise entre générations. Finistérien de cœur, Philippe Simon, encouragé par son père, président du club de gym de Crozon, a remporté plusieurs médailles en gymnastique sportive et en planche

à voile : "Les sports nautiques sont importants dans ma famille, c'est la raison pour laquelle, lorsque je suis arrivé à Noyal-Châtillon en 2000, j'ai inscrit mes enfants au club de natation chartrain afin qu'ils deviennent bons nageurs". De bons nageurs, Florent, Juliette et Bastien deviennent rapidement des champions et remportent de belles victoires jusqu'au niveau national ! C'est ainsi, que Philippe Simon s'investit dans l'association Espérance Natation : "J'ai proposé de créer un site internet que j'ai fait évoluer au fil des années. En 2008, j'ai intégré le bureau et pris le poste de président. Toute l'équipe s'est mobilisée pour lancer une nouvelle dynamique. En partenariat avec les entraîneurs du club, le nouveau bureau a établi des objectifs s'appuyant sur un principe fondamental : apprentissage et pratique de la natation en compétition pour tous". Entre 2008 et 2015, le club chartrain, passe de la 666<sup>e</sup> place à la 70<sup>e</sup> sur le plan national pour le niveau de ses

compétiteurs : "Le club compte environ 200 nageurs. Chaque année, des Chartrains vont aux Championnats de France. Des plus jeunes, aux adultes en masters, toutes les nageuses et tous les nageurs ont leur place et obtiennent chacun leur victoire quel que soit leur niveau. L'objectif n'est pas de devenir pro mais bien de vivre avec plaisir une expérience collective dans le sport de compétition." Après 8 années intenses de présidence de l'association, Philippe Simon a choisi de passer le relais à Géraldine Gilbert : "Cette aventure a été intense, nécessitant beaucoup d'implication personnelle et offrant de grandes et belles émotions lors des compétitions. Dans une association on rencontre des gens de tous horizons, de cultures et de styles différents avec lesquels on partage une passion". Eloigné du bureau, Philippe garde une proximité avec les bassins puisqu'il est chronométreur en compétition et nage avec l'équipe Masters.



Le Forum, l'incontournable rendez-vous de la rentrée.



Les sapeurs-pompiers volontaires ont réalisé des démonstrations de premiers secours.



## SUZANNE...

La vie asso !  
Ça tombe sous le sens



La famille Desrez s'installe à Chartres de Bretagne en 1979. Suzanne est enseignante à l'Ecole de l'Auditoire et s'investit en parallèle dans la vie locale : "Outre la vie sportive pour accompagner mes filles à l'Espérance Gymnastique, je me suis rapidement rapprochée des comités de jumelages. En 1986, j'ai emmené ma classe de CP pour la première fois en Auvergne découvrir la montagne ; ce premier contact a été l'un des éléments déclencheurs de création du comité de jumelage avec Saint-Anthème", explique Suzanne.

Baignée dans l'engagement associatif dès son plus jeune âge, elle défend le bénévolat et l'ouverture vers les autres : "Dans une commune, la vie associative est un lien entre des habitants d'horizons et de cultures parfois très différents ; c'est un ciment qui crée de la convivialité et du partage", complète-t-elle.

Trésorière de la gymnastique sportive pendant 12 ans, présidente de Chartres-St-Anthème depuis 2001 et du comité organisateur de la fête des jumelages depuis 10 ans, Suzanne Desrez ne perd pas son dynamisme et sa motivation : "J'aimerais passer les rênes à d'autres mais nous manquons de volontaires. Il ne faut pas craindre de s'engager, même un peu ! C'est vrai qu'il faut y consacrer un peu de son temps mais l'enrichissement est tel que, croyez-moi, ça vaut le coup !".

## HABLA TÚ ESPAÑOL avec les Petits polyglottes

Apprendre les langues en s'amusant, c'est le crédo de l'Association Espérance Les Petits Polyglottes créée en 1990. Les séances sont proposées dès la petite section et jusqu'au CM2 (selon les langues), dans les locaux des écoles publiques Brocéliande et Auditoire.



De manière ludique et récréative par l'intermédiaire de chants, comptines, jeux, les séances ont pour objectif de favoriser l'éveil linguistique et la sensibilisation culturelle des enfants des écoles maternelle et élémentaire publiques : "L'association repose sur des valeurs de respect de la diversité culturelle, d'accessibilité à tous les élèves, d'ouverture au monde et aux différences", souligne Stéphanie Nocrekul, présidente de l'association. Au-delà de la langue, les ateliers favorisent la découverte des coutumes du

pays, des sons, de la prononciation. Les enfants sont pris en charge un soir par semaine à la sortie des classes par un intervenant.

Afin de proposer un éveil linguistique varié et à tous les niveaux de classes, l'association propose depuis la rentrée 2018, une initiation à la langue espagnole pour les enfants scolarisés à partir du CE2 à l'école de l'Auditoire. Il reste des places, n'hésitez pas à inscrire votre enfant.

Coût : 96 € (aide possible, chèques vacances).  
+ d'infos et inscriptions via mail : [petitspolyglottes.esperance@gmail.com](mailto:petitspolyglottes.esperance@gmail.com).  
Site Internet : <https://petitspolyglottes.wordpress.com>

## Tout Chartres à Vélo

Les 22 et 23 septembre, avait lieu la 30<sup>e</sup> édition de Tout Chartres à Vélo. Quelques 200 cyclos ont sillonné les routes de la campagne bretillienne sur les 4 parcours proposés par le Club Cyclotouriste de Chartres de Bretagne.



## éCHO D'assos

### ■ Téléthon

Opérations organisées par Génétique Chartraine au profit de la recherche contre les maladies génétiques  
+ d'infos : Jean-Yves Labbé au 06 09 17 06 65.

. Vente de compost d'automne préparé par les services techniques communaux à partir de déchets verts  
Au Champ-Rond sur la D34 (serres municipales). Prix 1,50 € les 30 litres (prévoir votre contenant). Les samedis 13, 20, 27 octobre et 10 novembre, 9h-12h et 14h-17h.

. La balade contée : randonnée historique dans Chartres, sans difficulté technique pour petits et grands, encadrée par les Courous D'Chemins. Au retour crêpe et boisson pour chaque randonneur.

Dimanche 21 octobre, RDV à 13h, salle V. Basch - départ à 13h30 vers Lormandière puis la Ferme de la Marionnaïs. Tarif : 5€ pour les adultes et 3€ pour les - de 12 ans.

### ■ Bourse multi-collections !

Cartes postales, fèves, timbres, BD ou pièces de monnaie, le rendez-vous des amateurs de collections en tous genres est organisé par l'Amicale multi-collections. Près de 40 exposants seront présents pour vendre et échanger.

Dimanche 25 novembre de 9h à 17h à la Halle de La Conterie au profit du Téléthon - Tarifs : 1,50 €, gratuit pour les - de 16 ans. Contact J.P. Le Pierrès au 02 99 41 25 13 de 12h à 20h ou [jplepierrès@sfr.fr](mailto:jplepierrès@sfr.fr)

### ■ Fest deiz du cercle celtique

Animé par les groupes Diskuizh, Breskenn et Florence et Isabelle Fabre qui accompagnent les danseurs de l'association lors de sorties du groupe chorégraphique.

Dimanche 21 octobre à partir de 14h30, Halle de La Conterie. Entrée : 6€, Gratuit pour les - de 12 ans.

# Océane vous accorde

## une danse en bonne "Compagnie"

Samedi 13 octobre, les 16 danseurs de la Cie de danse contemporaine Océane remontent sur la scène du Pôle Sud pour deux tableaux : Les Fringantes et Trouble-fête.

Depuis presque 30 ans, la Cie Océane est devenue un acteur incontournable de la vie culturelle chartraine et bien au-delà, toujours ouverte sur l'extérieur, à la rencontre des professionnels comme des néophytes : "Océane, c'est une histoire de passion de la danse tout d'abord, mais aussi d'investissement humain, de partage, de créations communes...", souligne Agnès Chevalier, directrice artistique de la Cie. Dans un souci d'offrir aux jeunes danseurs amateurs un cadre de pratique proche de celui des professionnels, elle propose des spectacles sur scène, des animations dans la rue, ou dans toute structure scolaire ou associative.



Pour cette nouvelle saison qui débute au Pôle Sud le 13 octobre, Océane se réapproprie "Trouble-fête" créé en 1991 par Roni Germser et Agnès Chevalier. En seconde partie, une création de Julie Benoit, danseuse de la compagnie sera présentée : "Les Fringantes ce sont 8 danseuses et... des fringues ! A partir de morceaux choisis de la chanson française, j'ai souhaité offrir un moment de plaisir, léger et décalé entre danse et comédie. A travers cette création construite avec l'accompagnement bienveillant

d'Agnès Chevalier, je souhaite évoquer l'esprit de cette compagnie qui mêle rigueur de travail et joyeuse ambiance solidaire et presque familiale", souligne Julie. Rendez-vous au Pôle Sud et laissez-vous envoûter par les Fringantes, leur sourire et leur bonne humeur communicative !

■ Cie Océane - "Les Fringantes" / "Trouble-Fête". Samedi 13 oct. à 20h30. Salle Jacques Brel. Durée 1h. Réservations au Pôle Sud ou sur [www.vostickets.net/pole\\_sud/](http://www.vostickets.net/pole_sud/)

## ■ Cirque

L'association Bing Bang Circus propose des ateliers d'initiation au cirque sous forme de stands : fil, jonglage, boule...

Vendredi 23 nov. de 18h à 20h30 au Pôle Sud, en amont du spectacle "Dé-luge". Gratuit, ouvert aux + de 5 ans.

## ■ À la médiathèque

. Spectacle "Contes du Bout de la branche" par la Cie Anaya.

Samedi 10 nov. à 11h. Pour les + de 4 ans. Gratuit sur inscription.

. Exposition "Mattéo dans les tranchées de la guerre 14-18"

Du 13 novembre au 13 décembre.

## ■ Sainte-Cécile

. Concert de l'Orchestre de Chartres. Programme varié dont un Medley de Michel Fugain. 1<sup>re</sup> partie assurée par l'ensemble vocal Le Diapason.

Entrée libre au profit de ajd35 (<http://www.ajd-diabète.fr/association/adfdille-vilaine/>). Samedi 17 novembre à 20h30. Salle Jacques Brel.

## Ô Pôle Sud

### ■ Salle J. Brel

Narma & the Walili Beat Brothers  
Musique du Monde  
Jeudi 11 octobre à 21h  
Festival le Grand Soufflet

. Soirée musique à danser : Bitorri  
Samedi 13 octobre à partir de 20h  
à l'Espace Beausoleil à Pont-Péan  
co-organisée par Pôle Sud et  
l'Espace Beausoleil

Sonata Miho - Cie La Ronde Bleue  
Jeudi 25 octobre à 15h  
. Théâtre et musique  
Dans le cadre du festival Marmaille

. Carmen Maria Vega "Ultra Vega"  
Chanson.  
Vendredi 9 novembre à 21h

. Déluge Cie Sans Gravité  
Jonglage et magie  
Vendredi 23 novembre à 20h30

### ■ Les Déjeuners sur scène...

Venez rencontrer les artistes sur le temps du déjeuner. Ouvert à tous, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

. Cie Askell "Oklahoma"  
Théâtre création  
Vendredi 29 nov. à 12h30

### ■ AU Carré d'Art

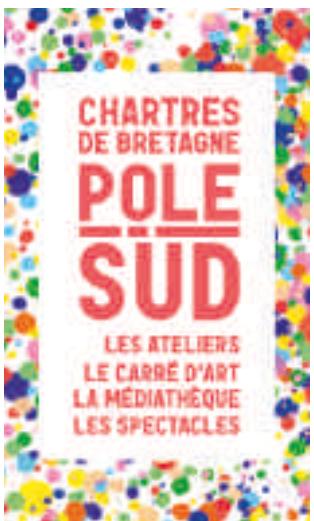
. Traces d'une occupation humaine, photographies d'Amélie Labourdette.  
Jusqu'au 8 novembre

. Des aires de solitude  
Photographies d'Arnaud Roiné  
Du 15 novembre au 9 janvier  
Vernissage ouvert à tous, jeudi 15 novembre à 18h30.



■ Dimanche 16 septembre, le cœur du Parc de Loisirs accueillait pour la première fois, le départ des 300 coureurs des 10 km des Foulées chartraines. L'après-midi, les bénévoles de l'Espérance se sont mobilisés autour des courses Jeunes et des écoles.

## ■ Le centre culturel Pôle Sud... Une saison à explorer... Un lieu à re-découvrir...



■ La pétillante et très colorée saison du centre culturel se dévoile sur [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

■ Après les spectacles, l'équipe du Pôle Sud vous attend au comptoir de son "surprenant" Cabaret pour échanger, commenter, discuter... bref... décompresser !!!

## soom T

### Reggae, soul-World

Les centres culturels de Chartres et de Pont-Péan poursuivent leur collaboration pour offrir un concert électrisant à la frontière du reggae, de la soul, du hip-hop et des sonorités traditionnelles hindoues... place à Soom T.

**E**cossaise d'origine Indienne cette petite boule d'énergie au physique de gamine se transcende sur scène et derrière le micro. Soom T confirme, avec son nouvel album *Born Again*, qu'elle est à la pointe dans le monde du regga-dancehall. La jeune artiste commence à percer à partir de 2010 ; 8 ans plus tard, Soom T s'est non seulement fait un nom mais elle devient aussi le fer de lance d'une culture reggae. Déjà reconnue pour ses paroles engagées, sa verve et sa diction au débit de mitraillette, Soom T nous montre ici qu'elle est aussi à l'aise dans d'autres styles musicaux. Elle puise son inspiration dans l'essence même de la musique spirituelle sur des textes de poésie urbaine et nous promène d'un état à l'autre, mêlant vitalité, mélancolie et mysticisme.

■ *Soom T / Reggae Soul-world / Jeudi 18 octobre à 21h Salle Jacques Brel. Durée 1h15. Co-organisation Pôle Sud et Espace Beausoleil. Réservations : Pôle Sud ou [www.vostickets.net/pole\\_sud/](http://www.vostickets.net/pole_sud/)*



■ Pour les Journées du Patrimoine, samedi 15 et dimanche 16 septembre, après une période de restauration, le site de Lormandièvre à ré-ouvert ses portes. Lors des visites guidées par JP Primault et Mémoire du Pays Chartrain les visiteurs, venus nombreux, ont ré-découvert l'ancienne usine des Fours à chaux réhabilitée.



Faites "Coup double" sur les programmations de Pôle Sud et de l'Espace Beausoleil à Pont-Péan avec la carte d'adhésion au prix de 15 € qui donne droit à une réduction de 10€ sur les spectacles de tarifs A, B et C, de 7€ sur le tarif D et de 4€ sur le tarif E.

# c'était la rentrée



## À l'école Brocéliande

Les enfants ont fait leur rentrée dans une école transformée et agrandie après d'importants travaux de restructuration. Une extension, d'une surface d'environ 800 m<sup>2</sup> assure la jonction avec le restaurant scolaire. Elle comprend un hall, 2 salles de classe, 1 atelier partagé, 2 salles de propreté, 1 salle de repos, 1 salle à manger, 1 salle de réunion, 1 sanitaire et 1 local ménage. Un nouveau préau complète l'ensemble.

À ces travaux s'ajoutent une extension et une sécurisation du parking. En effet, afin d'assurer la sécurité des enfants et des accompagnants, la nouvelle réglementation exige un seul sens de circulation. Quand vous vous engagez dans le parking, vous êtes dans l'obligation d'emprunter le giratoire en fond de parking pour repartir afin de ne pas franchir la ligne blanche centrale (*voir photo ci-contre*).



## Dans les restaurants scolaires...

### N'oubliez pas de réserver !

Dans un souci de lutte contre le gaspillage alimentaire et pour permettre une préparation du nombre le plus précis possible de repas, il est nécessaire de réserver pour une période de 7 semaines. Depuis septembre 2018 (avec une période "Test" jusqu'à décembre 2018), les réservations se font exclusivement en ligne, via API CLIC, l'espace famille du site internet de la ville.

Pour la période du 5 novembre au 21 décembre, les repas sont à réserver du 8 au 21 octobre à

l'aide de vos identifiant et mot de passe notés sur le courrier transmis fin avril (*si vous ne l'avez pas reçu ou égaré, contactez le service facturation de la Mairie ci-dessous*).

Un accès internet est disponible en mairie ou au CCAS. La carte API n'est plus utilisable pour la réservation de repas mais est toujours nécessaire dans les écoles publiques pour les temps périscolaires du matin et du soir.

■ Contact :

service administratif/facturation  
au 02 99 77 13 00 ou  
[facturation@ville-chartresdebretagne.fr](mailto:facturation@ville-chartresdebretagne.fr)



## Les effectifs

■ Ecole maternelle de Brocéliande  
186 élèves répartis sur 7 classes.

■ Ecole élémentaire de l'Auditoire  
306 élèves répartis sur 12 classes.

■ Ecole Sainte-Marie : maternelle,  
110 élèves répartis en 4 classes  
et 195 élèves en élémentaire  
répartis en 8 classes.

■ Au Collège de Fontenay  
614 élèves dont 260 Chartrains  
• 6 classes de 6<sup>e</sup>  
• 5 classes de 5<sup>e</sup>  
• 6 classes de 4<sup>e</sup>  
• 6 classes de 3<sup>e</sup>

## voyages

Récit en vidéo, photos et témoignages de Laura Houis après une année au Chili et de Capucine Blanchard et son "Docu'songeur" autour des festivals. Une soirée Hélios à partager le

Vendredi 26 octobre  
à 20h30,  
salle Viviane de l'Espace  
Brocéliande.

Ouvert à tous et gratuit

